



L'Enquête Globale de Transport 2009-2011, un outil pour améliorer vos transports

L'objectif de l'EGT est de connaître les pratiques actuelles de déplacements des Franciliens et leurs évolutions depuis dix ans

Les politiques publiques en matière de transport doivent être conçues en tenant compte des pratiques et des besoins des usagers en termes de mobilité. Les connaître nécessite de faire un « recensement » des déplacements qui servira à orienter le travail de l'ensemble des acteurs des transports.

Parce qu'elle recense la totalité des déplacements effectués par les membres des ménages enquêtés, l'EGT permet ainsi d'identifier de façon précise les habitudes de déplacement de la population et d'en suivre les évolutions.

Pilotée par le STIF (Syndicat des Transports d'Ile-de-France), l'autorité organisatrice de vos transports en Ile-de-France et l'Etat (Direction Régionale de l'Équipement d'Ile-de-France), l'EGT se déroule sur plus d'une année. À l'issue de ce travail, 18 000 ménages franciliens auront été interviewés.

Il est essentiel que chaque ménage accepte de répondre car le succès de l'enquête en dépend.

Pour obtenir la « photographie » des déplacements réalisés par les Franciliens, l'Enquête Globale Transports a été conçue selon des critères très rigoureux



Quelles procédures précèdent l'interview ?

45 000 logements sont tirés au sort. Un enquêteur se rend sur place pour informer les occupants en prenant contact avec eux ou à défaut en laissant un courrier leur indiquant qu'il leur est proposé de participer à l'EGT.

Ces ménages reçoivent ensuite une seconde lettre leur détaillant l'organisation et la finalité de l'enquête.

Enfin, l'enquêteur prend personnellement rendez-vous, soit en se présentant au domicile des ménages, soit par téléphone.

Quel type de questions...

L'objectif de l'EGT est clair : connaître les pratiques de déplacements des Franciliens aujourd'hui et mesurer leurs évolutions. Pour cela, les questions portent sur la totalité des déplacements effectués la veille de l'entretien par les membres du ménage âgés de cinq ans et plus : le moyen de transport utilisé, la destination, l'heure, le motif, la durée, rien n'est oublié.

Tous les membres du foyer doivent être interrogés le même jour pour obtenir une image cohérente des déplacements du ménage. Dans le cas où cela ne serait pas possible, le rendez-vous est reporté.

...pour quels bénéfices ?

L'EGT permettra de mesurer les effets des politiques de transport menées jusqu'à présent mais elle contribuera surtout à définir les politiques de transport à venir en renforçant leur efficacité : l'amélioration des transports en commun, la création de pistes cyclables, l'amélioration des conditions de circulation, la gestion du stationnement.

Les réponses aux questions que vous vous posez

Quand passent exactement les enquêteurs dans votre commune ?

Il est difficile de le savoir précisément car les enquêtes progressent plus ou moins vite dans les différents départements en fonction de leur étendue, de leur densité et du nombre d'interviews à réaliser.

Comment se déroule une interview ?

L'enquêteur se rend au domicile du ménage où il interroge en face à face tous les membres âgés de cinq ans et plus. Environ 70 % des rendez-vous ont lieu en soirée, à partir de 18 h 00, du lundi au vendredi et le samedi plutôt en journée. Le jour et l'heure sont fixés en fonction de vos disponibilités.

L'enquêteur doit présenter sa carte professionnelle pour vous garantir qu'il travaille bien pour la société TNS SOFRES en charge de la réalisation de cette enquête.

Est-il utile que je réponde ?

Oui, car quel que soit votre âge, que vous viviez seul ou en couple, avec ou sans enfant, que vous soyez travailleur, étudiant, retraité ou actuellement au chômage, **d'une manière ou d'une autre, vous vous déplacez**. Et même si vous vous déplacez peu, les pratiques et les déplacements de votre ménage nous intéressent. Vous êtes donc bien représentatif d'une situation particulière et il est donc utile que vous répondiez.

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ?

Non, et soyez rassuré, d'une part **la loi vous protège et vous garantit la confidentialité de vos réponses**, d'autre part, **l'enquêteur que nous avons désigné pour vous rencontrer est soumis au secret professionnel**.

Il ne s'agit pas d'une déclaration, vous ne signez aucun document, vous ne vous engagez à aucune action. Vos réponses nous intéressent dans le seul but statistique. Elles seront analysées de manière totalement anonyme.

Méthodologie :

Les enquêtes sur les déplacements des ménages sont réalisées selon une méthodologie standard élaborée par le CERTU (Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques), service technique du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.

Les grands principes du recueil de données sont les suivants :

- un échantillon représentatif de la population francilienne ;
- des enquêtes administrées lors d'interviews en face-à-face au domicile des personnes ;
- tous les membres du ménage, âgés de 5 ans et plus, sont interrogés individuellement ;
- tous les déplacements de la veille sont recensés et décrits précisément : durée, motif...;
- tous les modes de transports sont étudiés : marche à pied, deux-roues, transports en commun, voiture particulière.

Cette procédure standardisée est la garantie d'obtenir des données comparables d'une enquête à l'autre et donc exploitables dans le temps, mais aussi entre agglomérations.



L'EGT en quelques chiffres :

- 1 300 communes regroupées en plus de 100 secteurs ;
- 18 000 ménages enquêtés, soit près de 40 000 personnes interrogées ;
- 150 000 déplacements décrits ;
- 240 enquêteurs recrutés localement.

Plus de renseignements sur le site du STIF : <http://www.stif.info/>
et de la DREIF : <http://www.ile-de-france.equipement.gouv.fr>